



Pourquoi isoler sa maison ?

Pour gagner en confort et pour maîtriser vos dépenses énergétiques.

Éviter les déperditions : il est inutile de se doter d'un nouveau système de chauffage performant si votre logement est mal isolé ! La chaleur s'échappe d'abord par votre toiture, puis vos murs, et vos fenêtres... En agissant contre ces déperditions, **vous gagnez de l'argent et du confort !**

Isoler sans calfeutrer : s'il est indispensable d'isoler, pas question de confiner l'air que vous respirez ! Votre logement sera d'autant plus confortable s'il est bien ventilé. Laissez votre maison respirer !

Retour sur investissement : Vos travaux vous permettront **des économies sur vos factures d'énergie (jusqu'à 30%)**. De plus, votre bien immobilier prend une valeur supplémentaire. Si tel est le cas, vos acquéreurs apprécieront une maison économique.

L'ISOLATION DE VOS COMBLES ET/OU DE VOTRE SOUS-SOL POUR 1€*



le fait pour vous



Entreprise vendéenne RGE à votre service depuis 25 ans

Nos engagements en 7 points :

- 1/ Montage du dossier (vous n'aurez rien à faire).
- 2/ Visite technique complète pour s'assurer du bon déroulé du chantier et des éléments techniques à prendre en compte pour un travail réalisé dans les règles de l'art.
- 3/ Réalisation de votre chantier dans les 45 jours qui suivent votre commande.
- 4/ Intervention par une équipe de professionnels avec respect des normes en cours (protection des points chauds, indication des boîtiers électriques, piges de hauteur, etc ...).
- 5/ Soufflage d'une laine de verre (Isolène 4 de chez Isover) en 330 mm pour un coefficient d'isolation de 7.
- 6/ Travail de qualité.
- 7/ Réception de votre chantier.



**VOS COMBLES
ET VOTRE SOUS-SOL
POUR 1 €* :
1000 DE NOS CLIENTS
EN ONT DÉJÀ PROFITÉ
AVANT VOUS.**

Façades – toitures - menuiseries



www.cristal-vendee.com

* Sous conditions de ressources vous pourrez avoir une prise en charge totale ou partielle, grâce à la prime énergie.

Fort de notre expérience de 25 ans dans le domaine de l'isolation, notre société est habilitée pour vous permettre de profiter de ce dispositif avantageux. Avec plus de 1000 chantiers par an, nous sommes le spécialiste vendéen des combles et sous-sols à 1€*.

**Nos conseillers sont à votre écoute
02 51 05 91 92 aux Achards**